

## Bulletin épigraphique

In: Revue des Études Grecques, tome 56, fascicule 266-268, Juillet-décembre 1943. pp. 334-347.

---

Citer ce document / Cite this document :

Robert Jeanne, Robert Louis. Bulletin épigraphique. In: Revue des Études Grecques, tome 56, fascicule 266-268, Juillet-décembre 1943. pp. 334-347.

doi : 10.3406/reg.1943.2994

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reg\\_0035-2039\\_1943\\_num\\_56\\_266\\_2994](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/reg_0035-2039_1943_num_56_266_2994)

---

# BULLETIN ÉPIGRAPHIQUE <sup>(1)</sup>

---

1. **Recueils épigraphiques, mélanges et bibliographie.** — Le seul recueil que nous ayons pu voir cette année est le nouveau fascicule des inscriptions de Delphes; voir n° 29.

2. Il a paru le premier fascicule d'un Corpus des inscriptions chrétiennes de la Grèce, qui groupe les textes de Corinthe et de la région voisine. Nous ne le connaissons encore que par le compte-rendu de A. M. Schneider, *Gött. Anz.* 1943, 222-224.

3. A la fin de 1943 a paru la moitié d'un demi-volume de la *Real-Encyclopädie* de Pauly-Wissowa, de M. *Tullius Cicero* à *Tyrrhener*. Signalons les articles suivants : *Typaneai* de Triphylie (Ernst Meyer), *Tyros 6* (Laconie) (Bölte; comme à l'article *Tyritas* (gr. Kruse) ajouter *Bull.* 1941, 14), *Tymphe* (Oberhammer), *Tylissos* (E. Kirsten), *Tyros 3* (Eissfeldt). Monographies très détaillées sur des villes du Pont-Euxin par Erich Diehl : *Tyras*, *Tyriktake*. W. Ruge, mort en 1943, avait donné plusieurs articles développés et judicieux sur des villes d'Asie Mineure : *Tyana*, *Tynna*, *Tymandos*, *Tymbrianassos*, *Tyraion*, *Tymnos*. — K. Ziegler étudie deux villes de Sicile, *Tyndaris* et *Tyrakinai*; pour cette dernière, Z. ignore le document essentiel, la liste delphique des théorodokes publiée en 1921 (*BCH* 1921, p. 25, IV, l. 101), qui donne la forme ἐν Τυρακίῳι et apporte un témoignage capital pour sa localisation en la citant après Eloros. — Institutions : *Tymborychia* (Gerner; documentation vieillie), *Tyrranidos graphe* et *Tyrannis* (Th. Lenschau, mort en 1943). — Religion : *Tyche* (G. Herzog-Hauser; p. 1677, l. 61-62, dans *I. Magnesia*, 50, l. 60 (attribué à tort à Magnésie du Sipyle, alors que c'est un décret de Paros), il n'est aucunement question de concours en l'honneur de Tyché; voir les addenda de *I. Magnesia* ou *Sylloge*<sup>2</sup>, 261 = *Sylloge*<sup>3</sup>, 562; l'article *Tycheia* ne commet pas cette erreur), *Tychon* (H. Herter), *Tydeus* (W. Aly), *Tylos* (J. Schmidt), *Tyndareos* (Maria C. van der Kolf et W. Brandenstein).

(1) Le dépouillement s'étend essentiellement à des publications parues en 1943 et 1944. Ce qui nous a été inaccessible sera analysé dans les bulletins suivants. Il est dès maintenant assuré que le prochain bulletin fera connaître une partie importante des publications parues en Angleterre et en Amérique pendant la période 1940-1945. Pour les abréviations, se reporter aux *Bulletins* de 1938 et 1939. Dans les renvois aux *Bulletins* précédents, le chiffre qui suit l'abréviation *Bull.* indique la page pour les *Bulletins* antérieurs à 1938, et le numéro pour les *Bulletins* de 1938, 1939, 1940, 1941 et 1942.

4. L'Année épigraphique de A. Merlin s'est restreinte aux publications relatives à l'Afrique du Nord, *RA* 1942-43, 152-190 ; pratiquement pas d'inscriptions grecques.

Voir n° 59.

5. Sur le voyageur Fourmont et l'honnêteté de ses copies, L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 49, n. 2.

6. Bibliographie de J. Kirchner par F. Hiller von Gaertringen, *Bursian* 1942, 279, pp. 140-142.

6 a. Th. Lenschau a publié dans *Bursian* 1942, 279, 143-236, un bulletin d'histoire grecque portant sur les années 1938-1940.

Alphabet. — Voir n° 23.

Inscriptions céramiques. — Voir nos 26, 46, 47.

7. Inscriptions chrétiennes et byzantines. — Les Pères Assomptionnistes de l'Institut français d'études byzantines à Bucarest (autrefois en Turquie, à Kadi Köy) ont transformé leurs *Échos d'Orient* en *Études byzantines*, dont le tome I a paru en 1943. Un sous-titre annonce la matière de ce périodique rénové : Théologie, Histoire, Chronologie, Géographie ecclésiastique, Topographie, Prosopographie et titulature, Comptes-rendus.

Voir nos 2, 15, 20, 25, 45, 61, 66, 70, 71.

7 a. Pierres errantes. — L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 24-51, a décelé les provenances d'un bon nombre de pierres. Voir nos 18, 27, 52, 54, 55, 56, 57, 58, 60, 63, 69, 81, 82.

Epigrammes. — Voir nos 14, 18, 25, 28, 30, 43, 52, 61, 66, 70, 71, 79, 83.

8. Institutions. — H. Bengtson a publié le second volume de son ouvrage *Die Strategie in der hellenistischen Zeit, Ein Beitrag zum antiken Staatsrecht*, II (*Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antike Rechtsgeschichte*, 32 ; 421 pp. in-8°, 1944). Il traite des stratèges dans l'empire séleucide, chez les Attalides, dans les petits royaumes d'Asie et chez les Parthes, et dans la monarchie antigonide.

9. M. Feyel, *REG* 1942, 152-159, donne un compte-rendu détaillé du chapitre de Larsen, *Roman Greece* dans l'*Economic Survey* de T. Frank, IV (1938). — P. 157, il ne semble pas que le tarif de poissons d'Akraiphia puisse servir à calculer justement la consommation de l'*opsónion* d'après les salaires perçus ; car on sait l'importance du commerce du poisson séché, du *τίριχος*, nourriture des pauvres, dont le prix devait être sensiblement inférieur à celui des poissons frais du Kopaïs.

10. Sur les *Res Gestae Divi Augusti*, H. Volkmann a publié dans *Bursian* 1942, 279, pp. 1-94, une *Besprechung des Schrifttums der Jahre 1914-1941*. — F. Gottanka, *Philologus* 95 (1943), 230-244 : *Bemerkungen zu Volkmanns kritischer Textausgabe der Res Gestae Divi Augusti* (*Bull.* 1942, 4).

11. Chronologie. — W. Kolbe, *Die ätolischen Soterien und die attische Archontenforschung* (*Sitz. Heidelberger Akad.* 1942-43, I), 75 pp. in-8°. Dans ce mémoire posthume K. a persisté dans ses théories et dans ses méthodes, en une cascade de redites et de confusions. Cf. *Bull.* 1941, 70.

12. Langue. — M. Lejeune, *Rev. Phil.* 1943, 120-130 : *Sens et emploi des démonstratifs òνε, òνι, òνυ*.

13. Sur des noms de métiers en -ᾶς, L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 52-53. Voir nos 53, 60, 68.

14. J. Keil, *Anz. Wien* 1942, 84-87 : *Paganus in der Gladiatorensprache*. Une nouvelle épigramme de gladiateur, à Nicomédie (Dörner, *Inschriften und Denkmäler aus Bithynien* (1941), 91), avec l'expression οὐνομά μοι παγχνόν, permet d'éclaircir le sens de παγχνός dans une inscription d'Édesse de Macédoine : Ἐγὼ Μειλῆσις ἐκλήθην, παγχνός δὲ Μεστριανός. Il s'agit du nom que le gladiateur portait comme « civil », avant d'être gladiateur ou après avoir quitté le service. K. montre que, à Nicomédie, le début du premier hexamètre était gravé sur la partie supérieure, disparue.

Voir n° 23.

**Onomastique.** — Voir nos 14, 18, 19, 23, 55, 71, 73, 76.

15. **Prosopographie.** — J. Keil, *Anz. Wien* 1942, 185-203 : *Die Familie des Prätorianerpräsekten Anthemius*, avec, p. 202, un stemma de cette famille au iv<sup>e</sup> et au v<sup>e</sup> siècle.

#### ATTIQUE

Voir nos 11, 31, 50.

16. **Athènes.** — P. Guillon, *Les trépieds du Ptoion*, II, 20 sqq., utilise l'inscription relative à la mise en place de trépieds publiée par M. Holleaux, *Études*, I, ch. XXIII.

17. L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 11-17 : *Trihémioles athéniennes*, réfute l'opinion de Chr. Blinkenberg, dans son étude sur la *Triemiolia* (*Bull.* 1938, 266), selon laquelle toutes les fois que l'on trouve la mention de τριημιολία dans un texte, il s'agit de bâtiments rhodiens, le terme n'étant usité qu'à Rhodes. En réalité, dans l'inscription du *Pirée* qu'avait utilisée Bl., *IG*, II<sup>2</sup>, 3248, il s'agit non de trihémioles rhodiennes, mais athéniennes, et d'un navarque athénien. Deux autres textes attiques contiennent la mention des trihémioles, *IG*, II<sup>2</sup>, 3494, et le décret d'Athènes, trouvé à *Délos*, *Inscr. Délos*, 1508. Références aux inscriptions relatives aux marines hellénistiques. R. publiera prochainement un addendum. — Pp. 18-21 et p. 56, R. restitue dans *IG*, II<sup>2</sup>, 3153, l. 1 et 6, le nom de la fête célébrée par la Confédération Eubéenne à Chalcis, Ἐρωματῖα τὰ ἐν Χελκιδί, et réunit les documents sur cette fête.

18. L. Robert, *ibid.*, 37-48, indique la véritable provenance d'un certain nombre d'épitaphes publiées comme attiques par Kirchner. Trois épitaphes, données comme attiques et inédites, étaient déjà connues et provenaient d'Héraclée-Périnthe : *IG*, II<sup>2</sup>, 13218, 13221, 13212. Épitaphes de marins de la flotte romaine. L'épithaphe 10531 a avait déjà été insérée dans le *Corpus de Théra*, d'où elle provient en effet; le nom Abaskantos ne permet pas de l'attribuer à l'Attique, comme le voulait Deneken, dans Roscher, s. v. *Heros*, ce nom de bon augure étant répandu dans tout le monde grec à l'époque impériale. C'est à Théra aussi qu'il faut rendre deux autres épitaphes attribuées à l'Attique et comportant comme la précédente la formule ἀφ'ἑρώξεον. — Kirchner publie, 10683, comme attique et inédite, une inscription funéraire de Thessalonique connue par Koumanoudis, *Athenaion*, VII, 212, n. 5. — De même l'épithaphe inédite 11965 n'est pas attique, mais vient d'Asie Mineure, probablement de

Smyrne. R. interprète l'épigramme : le défunt, de son vivant mobilisé en temps de guerre dans la milice civique, devait être affecté à la garde d'une tour de son quartier, et il est enterré près de là. Étude de la formule ὁ δῆμος τὸν δεῖνα, avec couronne, sur des stèles funéraires (ajouter Éphèse, *GIBM*, 640). — 8391 était publiée dans le Corpus de Théra, *IG*, XII 3, 831. — 12449 n'est pas inédite et provient de Paros. — 12449 est un relief de gladiateur trouvé à Érétrie et publié par Ad. Wilhelm, *Ephem. Arch.* 1893, 147, n. 34 (*IG*, XII 9, 860). — 13217, inscription funéraire avec interdiction, transportée à Perast en Dalmatie, doit provenir de quelque point de la côte d'Asie ou de Thrace. — Transports de pierre de Théra et de Smyrne.

19. L. Robert, *Rev. Phil.* 1943, 200, reconnaît un nom thraco-bithynien, Μούκις, dans une épitaphe du Pirée, *IG*, II<sup>2</sup>, 10011.

20. V. Laurent, *Études byzantines*, I, *L'érection de la métropole d'Athènes et le statut ecclésiastique de l'Illyricum au VIII<sup>e</sup> siècle*, parle, p. 63 sqq., des inscriptions des colonnes du Parthénon donnant la date de décès de nombreux titulaires du siège d'Athènes.

21. **Attique. Paiania.** — Le décret d'une phratrie publié par W. Peek comme inédit, *Bull.* 1942, 47, était déjà publié par E. Ziebarth, *SEG*, III (1927), 121.

22. **Éleusis.** — L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 17-18, restitue dans le décret *IG*, II<sup>2</sup>, 2978, [στῆσαι (la stèle) ἐν τῷ πύργῳ]ωρίωι, c'est-à-dire le corps de garde. Documents sur les πυλωροί.

22 a. **Le Pirée.** — L'article de P. Roussel, signalé à l'avance dans *Bull.* 1942, 44 b, a paru dans *REA* 1943, 177-182 : *A propos d'un décret attique relatif à la déesse Bendis.*

#### PÉLOPONÈSE

23. **Sicyone.** — M. Lejeune, *REA* 1943, 183-198 : *En marge d'inscriptions grecques dialectales, I, Sur un règlement sicyonien du V<sup>e</sup> siècle.* En reprenant l'inscription *Bull.* 1941, 55, n. 1; 1942, 53, L. réunit les inscriptions en alphabet sicyonien ; il étudie l'histoire de l'écriture sicyonienne et les traits du dialecte qui se prêtent à l'examen : e long ancien, notation de e long fermé, de o long fermé, aspiration, digamma, contractions, fermeture de e en hiatus, présents dérivés, datif pluriel athématique. Remarques sur quelques noms de personnes : Πεντίξ, Φοσέας, Φέπος, Παύδιος, Χριθύλος, Ἀκμαντίδας, Δαμαίνεος.

**Argos.** — Voir n° 57 a.

24. **Cynurie.** — *BCH* 1942-43, 326 : près de Vourvoura : Ἀλέξανδρος καὶ Ἐλπίς εὐχῆν.

25. **Laconie. Mistra.** — R. Loenertz, *Études byzantines*, I, *Pour l'histoire du Péloponèse au XIV<sup>e</sup> siècle (1382-1404)*, donne, p. 159 sqq., la traduction, avec notes justificatives et commentaire historique, d'une inscription métrique de Notre-Dame de Parori près de Mistra, *BCH* 1899, 150, relative au despote de Morée, Théodore I<sup>er</sup> Paléologue.

26. **Arcadie. Gortys.** — Dans les fouilles de l'Asklépieion, R. Martin et H. Metzger, *BCH* 1942-43, 334-339, ont trouvé des tuiles avec le nom Ἀλεξιῶνος (p. 338) et une inscription architecturale : Μ. Τουρπίλιος Φιλώτας ὁ ἱερεὺς τοῦ Ἀσκληπιοῦ τὴν στοᾶν καὶ τὸ τρίκλεινον ἐ<τ>κ τῶν προσόδων τοῦ θεοῦ.

## GRÈCE CENTRALE ET SEPTENTRIONALE

27. **Béotie. Tanagra.** — L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 24-27, montre que l'inscription du musée de Thèbes IG, VII, 2430, provient de Tanagra comme celle du musée de Chalcis dont il avait déjà prouvé l'origine tanagréenne (*Bull.* 1939, 300). Il restitue et explique l'inscription de Thèbes par celle de Chalcis, y retrouve la mention des concours εἰς Μυκαλήσον et εἰς Αὔλιδα, célébrés par les éphèbes de Tanagra en deux lieux sacrés du territoire de leur ville.

28. **Akraiphia.** — P. Guillon, *Les trépieds du Ptoion* (Paris, 1943), vol. I, *Bases et colonnes de trépieds retrouvées au Ptoion* (63 pp. et 16 pl.); vol. II, *Dispositif matériel, signification historique et religieuse* (211 pp. et 14 pl.). — Vol. I, p. 53 : au Ptoion, fragment de dédicace; — pp. 54-57, dédicaces ou fragments de dédicaces de la ville d'Akraiphia au héros Ptoios, trouvées au sanctuaire du héros à Kastraki et datant du VI<sup>e</sup> et du V<sup>e</sup> siècle. — Vol. II, pp. 109-114, 143-146, dédicace métrique (IV<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s.) au sanctuaire d'Apollon Ptoios. Le dieu était apparu la nuit : τὰ μοι ἔννυχος αὐτὸς ὑπέσχετο, φωνὴν φθεγγόμενος πρὸς ἐμὴν ὄπα προσγελάσας τε. Le dédicant lui demande : ἀψευδῆ μὲν ἐμοὶ τε καὶ ἡμετέροις προγόνοισιν φήμην τὴν ἀγαθὴν ἀντιδίδου τελέαν.

29. **Delphes.** — G. Daux a publié un fascicule des *Fouilles de Delphes*, III, *Épigraphie* : la 2<sup>e</sup> livraison (pp. 147 à 378, et 8 planches) du fascicule III (de Boccard, 1943). On y trouve réunis 262 textes (n<sup>os</sup> 179 à 441), gravés sur le retour est du mur polygonal, l'autel de Chios, le pilier étolien d'Eumène II, les piliers amphictioniques d'Attale I<sup>er</sup> et d'Eumène II, une autre base et le char des Rhodiens. L'annotation critique est assez souvent minutieuse à l'excès. La plupart des inédits sont naturellement des actes d'affranchissement. Nous signalons les textes nouveaux les plus saillants. Dans le commentaire du n. 207, erreur de l'éditeur sur l'ethnique Ἰγναῖος. — N. 231, proxénie pour un Αἰγιαύς. — N. 235, droit de cité à Γ. Ἀλέριος Σερρα[πί]δωρος. — N. 237, décret de Delphes pour Eumène II, relatif à la donation du roi pour l'achat de blé et à sa promesse περί τε τῆς τοῦ θεάτρου κατασκευῆς καὶ τῶν ἄλλων ἀναθημάτων ὅτι ἀποστελεῖ ἀρχομένης τῆς θερσίας τοὺς οἰκοδομίσοντας. — N. 247, droit de cité à Βαρβάτιος Ταῦρος Κορίνθιος. — N. 260, décret pour un Laodicéen; sera restitué ailleurs. — N. 263, l'esclave affranchie devra rester auprès de la nourrice des enfants du maître. — N. 359-360, fragments relatifs aux Cyzicéniens. — N. 379, 381, 384, proxénies pour des Rhodiens.

30. G. Daux, *RA* 1942-43, I, 113-125 : *Agamemnon, Télèphe, Dionysos Sphaleótas et les Attalides*. D. publie une curieuse inscription : un oracle de 7 vers rendu à Agamemnon et relatif à l'expédition sur le Caïque; le roi se gardera d'un « Hellène barbarophone » (Télèphe) en sacrifiant à Dionysos Sphaleótas « au plus secret du temple ». L'épithète du dieu est nouvelle; un passage de Lykophron mentionnait Dionysos Sphaltes comme le dieu qui fit trébucher Télèphe dans un plant de vigne et parlait des oracles delphiques d'Agamemnon à Dionysos. Cet oracle a été gravé à la fin du III<sup>e</sup> siècle ou au début du II<sup>e</sup>; il aurait été mis en circulation par la dynastie de Pergame, créant un culte artificiel et érudit. — J. Bousquet, *ibid.*, II, 19-40 (cf. *BCII* 1940-41, 268-269; *CRAI*, 1942, 267), publiant aussi un second exemplaire, reconstitue le monument. Celui-

ci portait aussi des dédicaces à Dionysos Sphaleōtas : un prêtre et une prêtresse, Hérakleidas et Pista, ont consacré [τὸ ὑπὸ] τειγίωι [sans article ?] χωρίον καὶ τὴν θεορτ.. (?) ἄπασαν (ou θεορτ...να πᾶσαν) et τὴν παστάδα καὶ τὸ οἶκον. Ce sanctuaire de Dionysos aurait été situé aux environs du portique d'Attale, qui aurait peut-être servi de passage entre les sanctuaires d'Apollon et de Dionysos. Le lieu de culte aurait existé avant la fondation d'Hérakleidas. B. publie ou republie 3 fragments du IV<sup>e</sup> siècle trouvés dans cette région, dont deux dédicaces à Dionysos ; l'autre est métrique. Dans Pausanias, X, 9, 3 (offrande des pêcheurs de Méthymna, qui aurait été installée par Hérakleidas), B. retrouve aussi Διώνυσον Σφαλιῶνα dans le Κεφαλιῶνα des manuscrits, corrigé ordinairement en Φαλλιῶνα, de même que dans un oracle à Méthymna rapporté par Eusèbe. B. va jusqu'à insérer la nouvelle épithète dans l'hymne dionysiaque *Anth. Pal.* IX, 524, au lieu de Σεμελιῶνα. — B. republie un fragment de règlement religieux qui nomme Pan et Dionysos, et il fait connaître un fragment de dédicace métrique à Hermès et à Pan.

31. J. Bousquet, *BCH* 1942-43, 84-123 : *Delphes, Comptes du IV<sup>e</sup> siècle*, provenant du dallage de la Voie sacrée ; la plupart concernent les offrandes pour la reconstruction du temple. — P. 84, n. 1 : printemps 365, archonte Anticharès (nommé dans la proxénie *BCH* 1899, 544) ; c'est le document le plus ancien de cette série ; versements τοῦ ὀβολοῦ τοῦ πρώτου (mention nouvelle) et τοῦ ὀβολοῦ τοῦ δευτέρου par les participants à l'Amphictionie et leurs voisins immédiats ; ἐπιτιμήματα τῶν ἔργων. A relever parmi les villes qui ont versé : Larisa, Triikka, Homolion, Κυρραρά ; un Ainiane Φυρράριος et un autre ἐκ Ταλιῶνα ; (ville nouvelle). — P. 94, n. 2 : fragments de *FD*, III 5, n. 4. — P. 99, n. 5. Plusieurs Cyrénéens et Euhespérites. Un Κροκονήσιος (cf. les Κροκονίσιος de la liste *FD*, III 4, 497) apporte une « drachme de Maronée » ; L. Robert reviendra sur cette mention monétaire. — P. 101, n. 6. Fragments nouveaux de la liste *BCH* 1938, 349 sqq., de 341 et 340. Relever la mention d'un Θεσσαλός ἐξ Ὀρθου ; B. distingue deux Orthè ou Orthos, l'une en Perrhaïbie, l'autre en Thessaliotide ; de même B. Lenk dans le récent (1942) article *Orthe* du Pauly-Wissowa. — P. 107, notes sur les autres listes de la série. Dans le n° 8 de Bourguet, col. II, l. 4, B. lit Ἀγγισίς (de Dolopie) au lieu de Σιγισίς ; dans le n° 9, col. II, B. l. 14, [Φυ]οτιεύς au lieu de [Σινο]πεύς. — P. 111, remarques sur l'ensemble des listes. Classement chronologique ; les diverses catégories de versements. — P. 115, pour *FD*, III 5, n. 58, compte des trésoriers sous Kaphis, un petit fragment donne l'indication : ἐκρονῆς πολίας. — P. 119, nouveau fragment des locations et fermages des biens confisqués.

32. J. Bousquet, *BCH* 1942-43, 124-136 : *Inscriptions de Delphes. I, Nouveaux fragments inscrits du Trésor des Athéniens*. P. 125, a, fragment de *FD*, III 2, n. 142. P. 127, b, fragments de *FD*, III 2, 21 et 22 (pour des théores de la Tétrapole de Marathon). — P. 129, c, fragments du décret *ibid.* n. 92 ; il s'agit d'un artiste athénien, Leonteus, venu aux Theoxenia et qui a donné des auditions. Ligne 5, on ne peut écrire avec B. : [ἀποσταλάττα ; τᾶ ; πόλι]ος ποτι αὐτόν [προσθευτά ; ἄν]δ[ρα], Ἀγησίλαον, Ἀλε- ; le mot ἄνδρας ne s'emploie dans une telle phrase que pour accompagner un chiffre ; il faut [προσθευτά ;] δ[ύο Ἀ]γησίλαον ou [προσθευτά ;] ἄνδ[ρας δύο Ἀ]γησίλαον κτλ. — P. 132, II, *L'ex-voto de Marathon*. Fragment de proxénie pour un Athénien de Kydathénées. — P. 135, III, *Note sur le pélanos*

*des Skiathiens*. Dans *Bull.* 1942, 78, B. restituée, l. 29, [κλί]ας, en rapprochant Athénée, IV, 173 *cf* fournitures des Magnètes du Méandre à leurs hôtes delphiens.

33. P. Amandry, *BCH* 1942-43, 68-83 : *Actes d'affranchissement delphiques*, réédite *SGDI*, 2107-2109 (ce dernier plus complètement; *FD*, III 3, 34 en est la fin) et publie cinq autres actes. N. 4, une esclave Sarnate (comme au n° 2) affranchie par des Chéronéens. N. 7, un témoin porte l'ethnique aitolien Βωμειύς.

34. G. Daux, *BCH* 1942-43, 137-149 : *En marge des inscriptions de Delphes*. P. 137, le poète Aristonoos de Corinthe appartient au IV<sup>e</sup> siècle; car il n'a existé d'archonte Damocharès qu'en 338/7 environ, et on doit rapporter à cette date toutes les inscriptions attribuées jusqu'ici à un Damocharès placé vers le milieu du III<sup>e</sup> s. — P. 140, Νέμσις Νίχαια (*GIBM*, IV 2, 1079). A propos d'un disque du British Museum (sans doute d'Égypte), où D. reconnaît, avec P. Perdrizet, Νίχαια (avec la première lettre de travers) et non, avec Ad. Wilhelm, Ζιχέα (= Διχία), D. étudie une correction du lapicide dans l'acte d'affranchissement *SGDI*, 1984; il faut Δμοχάρης et non Δμοχάρης. — P. 143, *Querelle locrienne, arbitrage thessalien*. Édition améliorée de *SEG*, II, 264, qu'il date du début du III<sup>e</sup> s. D. corrige les noms du Scarphien *FD*, III 1, 115. — P. 146, *Sur la forme des noms de dèmes athéniens*. — P. 147, *L'archonte athénien Νικόστρατος Νικοστράτου* (fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C.). — P. 148, *Un faux nom?* Dans une liste amphictionique, *BCH* 1928, 276, le nom Σικω[νίος] plutôt que Σικω[ν].

35. A. E. Contoléon, *BCH* 1942-43, 157-159 : fragments trouvés fortuitement. — N. 4. Ligne 1, « le relief et le corps même du texte ne permettent guère d'interpréter XE comme Χριστέ. A droite, une date ? ». En tête de cette stèle funéraire, les lettres XE PAI sont simplement χῆραι = χῆραι. La ligne 2 donne bien certainement κύρια μου υἱαί (= υἱέ).

36. J. Bousquet, *REA* 1943, 40-48 : *Les offrandes delphiques des Lipariens*.

37. P. de la Coste-Messelière, *BCH* 1942-43, 22-67 : *Chapiteaux doriques de Delphes*; pp. 38-39, cinq lettres en écriture archaïque.

38. M. Feyel, *BCH* 1942-43, 196, note 2 : notes sur le décret d'Abdère publié par J. Bousquet (*cf.* *Bull.* 1942, 80).

Voir n° 11.

39. **Phocide**. *Amphissa*. — A. E. Contoléon, *BCH* 1942-43, 159, n. 5 : épitaphe.

40. **Doride** — *Ibid.*, 159, n. 6 : à la nécropole de Monastiraki, épitaphe.

**Thessalie**. *Phthiotide*. — Voir n° 54.

41. *Larisa*. — M. Lejeune (n° 12), 125, note 2 : deux corrections au décret de Larisa *BCH* 1935, 64, n. 3.

## ÉPIRE, MACÉDOINE

42. **Épire**. *Dodone*. — J. Davreux, *La légende de la prophétesse Cassandre d'après les textes et les monuments* (*Bibl. Fac. Phil. Liège*, 94), 1942, discute, pp. 85-87, la dédicace d'un Zacynthien descendant de Cassandre (Carapanos, *Dodone*, I, pl. XXII).

**Macédoine**. *Thessalonique*. — Voir n° 18.

*Édesse*. — Voir n° 14.

## THRACE, CÔTE EUROPÉENNE DU PONT-EUXIN, DACIE

43. **Thrace. Abdère.** — M. Feyel, *BCH* 1942-43, *Nouvelles inscriptions d'Abdère et de Maronée*, 176-196. P. 179, n. 1, fragment d'épithaphe métrique. — P. 180, n. 2. Curieux fragment stoichèdon, que F. date d'environ 350. Un rapprochement, dû à F. Sokolowski, avec Platon, *Lois*, 915 e-916 c, a permis de l'identifier comme une loi concernant le droit de réhabilitation pour des esclaves ou des animaux atteints de maladies. Il est question de ἀνωρίποδον, de [ἴμ]ιονον ἢ ὄνον ἢ γῖνον, de βοός τε καὶ ἔππου καὶ ἴμ[ι]όνου]; les délais sont différents (un an, 10 mois, 3 mois, 4 jours) selon les maladies (τῆς ἱερῆς νόσου, δυσεντερίας, πυρέτου, -αλγίης, ἔππου [ἔ]πνώδους). Le vice devait être déclaré aux acheteurs (l. 3) : [πρ]ολεγέτω τοῖς ὠνεομέν[οις]. Clauses mutilées et obscures sur une ἐγγύη. — P. 189, n. 3, petit fragment du début du III<sup>e</sup> s. Récompense d'un talent pour le dénonciateur (l. 3-6) : καὶ φανῆι ἀληθ[ῆ]ς οὐ[δ]έτα, ὁ μὲν ἐλέ[γξαι] λήψεται πα[ρὰ] τῆς πόλεως τάλαντον Il doit s'agir de complots contre la constitution; l. 1-2 : ἐπιβουλε[υ]ο[μ]έν[ε]ν ἐπὶ Ἀθῶνα. — P. 193, n. 4, épithaphe du III<sup>e</sup> s. : Ἀρχήνασσα Ἐρμώνακτος γυνή.

44. **Maronée.** — M. Feyel, *ibid.*, 197-199 : deux épithaphe.

*Périnthe.* — Voir n° 18.

45. **Constantinople.** — A. M. Schneider, *Byz. Zeitschr.* 42 (1942), *Das Martyrion der hl. Euphemia beim Hippodrom zu K/peI*, p. 183 : épithaphe d'un métropolitain de Chalcédoine. P. 183, note 2 : acclamation.

46. **Kallatis.** — Th. Saucieu-Saveanu, *Dacia*, VII-VIII, 1937-1940 (1941) : *Callatis, VII<sup>e</sup> rapport préliminaire (fouilles 1932-1936)*, publié, pp. 252-253, n. 1-24, quelques fragments d'inscriptions, qu'il avait déjà fait connaître pour la plupart dans *Callatis* (cf. *Bull.* 1939, 235-239, avec nos corrections, et 1941, 98). Dans le fragment de décret n° 2, p. 243, ne s'agirait-il pas de l'envoi d'une copie du décret τῶι πατέρω[ν]? — Dans le n. 3 (p. 245), il faut naturellement écrire, l. 1, ἀπ' ἀρχῆς, et non ἀπαρχῆς, et, aux l. 2-3 : [ἐπαγγέλλε]ται τε καὶ εἰς τὸ λοιπὸν [ἀεὶ τινας ἀγα]θοῦ παρτίτος ἐσσεῖ[σθαι]; cf. *SGDI*, 3090. — N. 6 (p. 247) : Εὐπόλεμ[ος] Ἡροδότου χρηστός (cf. *Bull.* 1939, 237, fig. 83). — N. 13 (p. 249), S. n'a pas reconnu une dédicace de la ville de Tomis à un empereur : [ἀρχ]ιερεῖ μεγίστ[ω] δημαρχ[χ]ικῆς ἐξουσίας τὸ —; il transcrit ἱερεῖς μεγι — δημαρ —; et il n'a pas vu que l'inscription était connue depuis longtemps et reproduite dans *IGR*, I, 618 (cf. 606). — Pp. 253-270, n. 1-89, anses d'amphore (Thasos, Rhodes et surtout astynomes).

47. G. Cantacuzino, *Dacia*, VII-VIII, 1937-1940 (1941), 283-291 : *Trois sceaux thasiens inédits de Callatis concernant les cultes de Thasos*. Sans valeur.

48. **Dacie.** — C. Daicoviciu, *Dacia*, VII-VIII, 1937-1940 (1941), 299-336 : *Neue Mitteilungen aus Dazien*. Parmi les nombreuses inscriptions latines quelques textes grecs. — P. 301, n. 8, région d'Abrud : Μύρων Δεὶ Κιμιστηνῶ εὐχῆν. Le dieu est connu en Bithynie (*BCH* 1901, 24). « Der Stifter war sicher ein Bergarbeiter oder Aufseher aus dem Osten. Einige « cives Bithynum » in Ampelum, *CIL*, III, 1324 ». — Pp. 301-303, à *Alburnus Maior*, centre minier également, quatre dédicaces grecques sur des autels. N. 1 : Δεὶ Σαρνεθῆνῶ κολλήγειον εὐχῆν, Zeus Sarnendenos, d'origine asiatique, est connu déjà à Apulum, *CIL*, III, 7762. — N. 2 Διμήτριος Ἀρζακει Δεὶ Ναρηνῶ εὐχῆν. — N. 4 : Δεὶ Ναρηνῶ κολλήγειον εὐχῆν. Il ne nous semble pas assuré que le dieu tire son épithète de Nara en Galatie. — N. 5 :

Δίων Δο. ιανοῦ εὐχὴν Δεῖ Στρατωμικῶ. — L'inscription latine de *Porolissum*, p. 328, mentionne le *n(umerus) Pal(myrenorum) Porol(issensium) sag(ittariorum) c(ivium) R(omanorum)*, connu récemment par une inscription de Palmyre (*Bull.* 1942, 164). P. 330, note 2, une inscription du temple de Bel à Porolissum mentionne le *n(umerus) Por. sag.* comme ayant reconstruit le temple sous Caracalla.

#### ILES DE L'AIGÉE

49. **Délos.** — De nombreux passages des comptes et des inventaires sont minutieusement étudiés et, à l'occasion, restitués par R. Vallois, *L'architecture hellénique et hellénistique à Délos jusqu'à l'érection des Déliens (166 av. J.-C.)*, I, *Les monuments* (Paris, de Bocard, 1944, 440 pp. in-8°; le volume de planches prévu n'a pas paru). Notamment, p. 414 sqq., il donne une nouvelle édition du rapport du secrétaire des naopes athéniens en 345/4 (*BCH* 1884, 305 sqq., n. 13, complété par un fragment inédit).

50. L. Robert, *Rev. Phil.*, 1944, 21-24, explique les expressions λαμβάνω et διδόναι τὰ κανῆ que l'on rencontre dans des inscriptions du gymnase de Délos et dans trois inscriptions attiques (*IG*, II<sup>2</sup>, 1227, 1039 et 2327); il n'est pas question de la fonction de canéphore, mais des corbeilles de sacrifices données en prix aux éphèbes qui remportaient les victoires du gymnase.

50 a. Is. Lévy, dans *Annuaire du Collège de France pour 1940-1941, 40<sup>e</sup> année* (cours de 1939-1940), p. 77 : « Le texte d'Hérodote sur l'Héraklès tyrien (II, 44) a servi de point de départ à une étude sur d'autres Héraklès, en particulier celui de Jamnia, attesté par l'épigraphie délienne : on a montré, grâce à l'indice fourni par II Macc. 12, 40, qu'il doit s'agir de Baal Zebul, le dieu guérisseur d'Ekron ».

50 b. Sur Aurôn et Héraklès de Jamnia à Délos, cf. R. Dussaud (n° 73 a) p. 146.

Voir n° 17.

**Rhodes.** — Voir n°s 17, 81.

**Théra.** — Voir n° 18.

51. **Kéos.** — Sur des épitaphes chrétiennes, L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 54, n. 1.

**Paros.** — Voir n° 18.

52. **Chios.** — L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 50-51, montre que l'épitaphe *Athena* 1908, 239, n. 131, ne provient pas de Chios, mais de Tralles. — L'épigramme du même recueil, p. 260, n. 133, est d'Erythrées, ainsi que l'inscription honorifique 57 B, p. 241.

**Thasos.** — Voir n° 55.

53. **Eubée. Érétrie.** — L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 52-53, retrouve dans l'épitaphe *IG*, XII 9, 522, un nom de métier : μαροθῆς, marchand de fenouil. — Voir n° 18.

54. **Chalcis.** — L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 29-30, propose d'attribuer à Thèbes de Phthiotide, en tout cas à un pays thessalien, la dédicace à Artémis Ilithye *IG*, XII 9, 924.

55. **Oréos.** — L. Robert, *ibid.*, 27-28, reconnaît, dans une épitaphe classée à Oréos, *IG*, XII suppl., 687, une inscription de Thasos, grâce au nom propre Ζσιπᾶς et à l'épithète προσφιλές.

56. **Crète. Knossos.** — L. Robert, *ibid.*, 30-31, attribue à *Kanlanos*, par la comparaison des formules, l'épithaphe *Inscr. Cret.*, I, ch. VIII, n. 29, classée à Knossos.

57. **Phaistos.** — L. Robert, *ibid.*, 31-32, rend au sanctuaire d'Artémis de Soulia la dédicace *Inscr. Cret.*, I, ch. XXIII, n. 6, attribuée à Phaistos.

57 a. E. Kirsten, dans P. W., s. v. *Tylissos*, a étudié en détail les inscriptions de Tylissos et d'Argos relatives aux rapports d'Argos, Tylissos et Knossos; cf. *Bull.* 1942, 54.

58. **Lato.** — H. Van Effenterre, *REA* 1943, 27-39 : *Documents édilitaires de Lato*, montre que les documents édilitaires de Lato où est mentionné le sanctuaire d'Arès et d'Aphrodite concernent le temple de ces divinités à Sta Lenika; l'inscription d'*Istron* est probablement une pierre qui a été transportée de Lato à Pyrgos, débouché sur la mer de la vallée d'*Istron*. Ces documents faisaient partie d'un groupe d'inscriptions gravées sur le mur d'un édifice de Lato commémorant les travaux faits par les collèges de magistrats successifs dans les différents sanctuaires du territoire.

## ASIE MINEURE

59. **Mysie et Troade.** — H. Kasten, *Bursian* 1942, 279, pp. 95-142, *Fortschritte der gr. Inschriftenforschung, Mysien*, groupe les publications relatives à des inscriptions de Mysie et de Troade parues de 1895 à 1939, ou plutôt 1937. P. 108, les *Graffites grecs du Memnonion d'Abydos* de Perdrizet et Lefebvre n'ont rien à voir avec Abydos sur l'Hellespont. P. 126, dans la chronique de *Pergame OGI*, 264, A, l. 7-8, K. suggère *κόρυμβον*. P. 134-136, il conteste que l'hymne à Asklépios *Bull.* 1942, 147, soit dû à Aelius Aristide.

60. **Ionie. Smyrne.** — L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 32-33 signale que l'épithaphe publiée comme inédite et attribuée à Smyrne *BCH* 1913, 243, n. 49, était connue et provenait de Tire (Apateira) dans la vallée du Kaystre. — *Ibid.*, 53, R. reconnaît un nom de métier, *στεφανῆς*, fabricant et marchand de couronnes, dans *CIG*, 3378. — Voir nos 48, 81, 82.

61. **Éphèse.** — J. Keil (n° 45), 193-196, publie trois épigrammes pour des proconsuls (iv<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> s.) trouvées dans les fouilles de 1904 et 1905.

62. **Priène.** — L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 5-10 : *Décrets de Priène*. 1. Dans le décret *I. Priene*, 11, R. restitue différents passages et surtout il retrouve la construction et le sens des lignes 2-14; remarques sur les mots *κωδονεύειν* au sens de « combattre », et *ὠφελεῖν* = butin. — 2. Dans le décret honorifique *I. Priene*, 12, l. 3-4, R. restitue : *ἐπειδὴν καὶ [συναρχαίαι συν]ῶσιν ἀπὸ δημοσίας*, « toutes les fois que les collèges de magistrats banquettent aux frais de l'État ».

63. **Milet.** — L. Robert, *ibid.*, 49, note 3, montre qu'il n'y a aucun rapport entre le toponyme qui apparaît dans le traité entre Milet et Héraclée du Latmos, *Sylloge*<sup>3</sup>, 633, l. 80 : *ἐν Κουσσίλει*, et les *Κουσηαῖς* de la région de *Kaunos*.

64. **Didymes.** — A. Rehm, *Abh. München, NF* 22 (1944), 48 pp. : *Die grossen Bauberichte von Didyma*. Maintenant que le temple d'Apollon est entièrement dégagé, on peut interpréter avec sûreté les comptes de construction, ce que n'avait pu faire B. Haussoulier à la suite de ses fouilles fragmentaires. Cette publication est capitale, bien que R. n'ait qu'un inédit sur une vingtaine de

documents. R. ne donne pas ici une édition de ces comptes, réservée pour le volume d'inscriptions de la publication de Didymes, mais il les classe, les interprète et les date. Il peut les commenter d'un bout à l'autre par le monument et trouver sur place chaque assise mentionnée dans ces comptes, ce qui lui permet bien des restitutions. Il a constaté que plusieurs grands fragments publiés séparément par Haussoullier appartiennent au même document. Il précise ou rectifie le sens de termes d'architecture (index, p. 6). Répétons-le : cette publication modifie radicalement les études antérieures et offre une base toute nouvelle.

65. **Lydie.** — L. Robert, *Rev. Phil.* 1943, 111-119 : *Sur un papyrus de Bruxelles*, en retrouvant des *σταπιωνάριοι* et des *κολλητήριες* dans un papyrus, rapproche et traduit en partie les trois inscriptions de Lydie (Keil-von Premers-stein, *Dritte Reise*, n. 9, 28 et 55), qui sont relatives aux extorsions (*ἐισπαισμοί*) de ces gens.

66. *Hypaipa.* — J. Keil (n° 15), 197-203, étudie l'épigramme Kaibel, 903 a, et en tire des conclusions, qui ne sont pas entièrement assurées, sur la politique religieuse du préfet du prétoire d'Orient Anthemios (v<sup>e</sup> siècle).

67. *Apateira.* — L. Robert, *Rev. Phil.* 1943, 191, note 10, restitue dans la fondation testamentaire Laum, *Stiftungen*, II, 75 : *κηριόλους και στεφάνους* (*δηναρίων*)', des cierges et des couronnes pour un prix de 10 deniers.

Voir n° 60.

*Carie. Tralles.* — Voir n° 52.

68. *Aphrodisias.* — L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 53 : dans une inscription d'Aphrodisias, *πορφυράς* est un nom de métier.

69. *Iasos et Bargyllia.* — L. Robert, *ibid.* 49-50, attribue à Kazikli et à Bargyllia des inscriptions classées à Iasos.

*Kaunos* — Voir n° 63.

70. **Phrygie du Nord.** — L. Robert, *Rev. Phil.* 1944, 53-56, explique le mot *βλέπε*, qui se trouve dans une épitaphe chrétienne de Phrygie (*MAMA*, I, 403). Cette formule entre dans une série d'expressions, païennes ou chrétiennes, plus ou moins développées, où l'on rappelle au lecteur des épitaphes le terme de leur vie (cf. *ταῦτα, ὁ βίος ταῦτα, τοῦτο τὸ τέλος*), en y ajoutant souvent le conseil de joyeuse vie.

71. **Bithynie. Nicomédie et environs.** — L. Robert, *Rev. phil.* 1943, *Voyages épigraphiques en Asie-Mineure*, 176-201, donne un compte rendu détaillé des *Inschriften und Denkmäler aus Bithynien* de F. K. Dörner (*Bull.* 1942, 157), présentant les inscriptions par catégories et les analysant. Il y apporte quelques corrections et des commentaires portant surtout sur les points suivants : épitaphes avec exhortations à jouir de la vie et notamment à boire, navarques dans les cultes, les *θεολόγοι* en Asie et en Bithynie, mystères d'Antinoos à Bithynion-Claudiopolis, le « premier des Grecs » de la province de Bithynie, formules dans l'épitaphe d'un gladiateur, marins de Nicomédie, épitaphes de paysans, associations de villages et leurs fêtes, banquets, *οἰνοπόσιον* et *οἰνοποσιάρχης*, orchestres (*συμφωνία*), luminaire (*λυχνάψια*), fourniture d'huile et « gymnasiarchie », le latinisme *ὀρκιολός* (*orceolus*, cruchon), le dieu Prietos et le mois Prietos, l'onomastique (latine, noms grecs en *ᾶς*, Παπύλος, noms thraces en Bithynie). P. 194, n. 1, R. suggère des restitutions au décret *RA* 1876, I, 413, n. 15. — P. 193, il revient sur la dédi-

cace de l'emporiarque de *Gölbazar* *Bull.* 1941, 139, pour expliquer le rôle de l'épimélète. — P. 198, dans l'épithaphe de *Chalcédoine* *CI G*, 3795, R. assure le nom indigène *Γιγλιγηκος*.

Voir n° 14.

72. *Cappadoce*. — K. Bittel, *Kleinasiatische Studien (Istanbuler Mitteilungen*, 5, 1942), publie, pl. 4, fig. 5, la photographie d'une inscription à Çayırchehir; c'est une épithaphe avec un nom sur lequel nous reviendrons.

### SYRIE

73. *Commagène*. — L. Robert, *Rev. Phil.* 1943, 172-176, en rendant compte de l'ouvrage de F. K. Dörner, *Forschungen in Kommagene (Bull.* 1941, 150), interprète les lettres ΓΕΑΑ gravées sur l'aqueduc de Samosate; c'est le début du nom Γελάσιος, fréquent à la basse époque impériale. — A propos de l'épithaphe p. 47-50, R. donne des exemples de l'emploi des adjectifs φιλομήτωρ et φιλοπάτωρ pour des gens qui ne sont pas de sang royal. — Dans l'inscription *Bull.* 1938, 501, R. explique le rôle du στεγανόμος, connu aussi à Olympie: c'était celui qui, sans être prêtre, recevait les pèlerins.

73 a *Hiéropolis*. — Godefroy Goossens, *Hiéropolis de Syrie. Essai de monographie historique (Recueil de travaux hist. et philol. Univ. Louvain, III, 12)*, Louvain, 1943, 224 p. in-8°. Ce travail diffus et sans utilité se classe parmi les plus faibles des « dissertations ». Par surcroît la langue en est très incorrecte. Les inscriptions ne pouvaient fournir que peu de chose à l'auteur; encore eût-il convenu de ne pas connaître seulement les références auxquelles ont renvoyé les prédécesseurs. P. 138, pour Thouria de Messénie, G. ne connaît que le texte de Pausanias, IV 31, 2; or, un décret publié par Valmin en 1929, *Inscr. de la Messénie (Bull.* 1930, 195-196), mentionne le temple (ναός) de la Déesse Syrienne, et ses mystères, pendant lesquels le personnage honoré fournira l'huile (cf. R. Dussaud, *Syria* 1930, 197-198). Il faut ajouter aussi la dédicace de Skyros (II<sup>e</sup> s. a. C.) Κρατήσιον Συρίας Θεῶν (*Ath. Mitt.* 59 (1934), 72, n. 26; *Bull.* 1938, 311; *IG*, XII suppl., 516). — A plusieurs reprises, G. attribue à H. Seyrig l'article *Légendes babyloniennes dans les Métamorphoses d'Ovide, Rev. Hist. Rel.* 1932 (105), qui est dû à P. Perdrizet. — Cf. R. Dussaud, *Rev. Hist. Rel.* 126 (1942/43) 128-149: *Peut-on identifier l'Apollon barbu de Hiéropolis de Syrie?*; contre G. Goossens, voir p. 137.

74. *Laodicée*. — P. Roussel, *Syria* 1942-43, 21-32: *Décret des péliganes de Laodicée-sur-mer* (avec 2 planches) publie un très intéressant décret de 175 a. C. (daté d'Audnaios de l'an 137; l'écriture, cursive, est singulière), proposé par l'épistate et les archontes et rendu par des *péliganes*: δεδόχθαι τοῖς πελιγᾶσιν. Il retrouve ce terme, nouveau dans les documents, dans Hesychius: πελιγᾶνες οἱ ἐνδοξοὶ παρὰ δὲ Συρίοις οἱ βουλευταί, et il montre qu'il est macédonien, d'après Strabon, VII, 2, πελιγόννας γοῦν καλοῦσιν ἐκεῖνοι (les Macédoniens) τοὺς ἐν τιμαῖς; la suite du passage de Strabon lui permet aussi de rapprocher les *péliganes* des γέροντες. Ce trait macédonien dans la constitution d'une ville de Syrie est d'importance. R. retrouve par correction les *péliganes* dans Polybe, V, 54, 10, à Séleucie du Tigre, d'où l'on exile τοὺς καλουμένους ἀδειγᾶνας. — Le décret a été voté à la requête de trois frères, prêtres de Sarapis et d'Isis, qui ont, avec leurs cousins

(ἀνεψίτοις αὐτῶν παπώτοις) la possession privée (ιδιόκτητον) de l'ἄμφοδον où se trouve le téménos de ces divinités. Comme un décret a prescrit le versement à la ville d'une somme pour l'obtention d'un emplacement (τόπος) pour consécration de statue, il s'agit de ne pas permettre que, par ce biais, les droits de propriété de ces prêtres soient détruits (ἀνασκευάζονται: τὰ τῆς κτήσεως αὐτῶν, αἱ κτήσεις αὐτῶν ἀνασκευάζονται); on décide que, pour ce sanctuaire, la somme fixée par la loi sera versée au titre de la statue, et non de l'emplacement (c'est du moins ainsi que nous entendrions ce passage difficile, nous séparant aussi de l'éditeur pour la situation juridique du sanctuaire et pour le règlement sur les statues).

75. *Arados*. — L. Robert, *Rev. phil.* 1943, 483, explique dans l'inscription *IGR*, III, 1019, les titres du personnage honoré; il faut lire πρόβουλον, τῶν ναυαρχηγάντων; ce n'est pas un « conseiller de l'amirauté », mais il fait partie de ceux qui président le conseil et il est dans la catégorie de ceux qui ont été navarques.

76. *Hauran*. — O. Fiebiger, *Zeitschrift d. d. Palästina-Vereins*, 66 (1943), 69-71 : *Herminarius*. F. reproduit une épitaphe d'Inak (*Princeton Exp.*, III A, n. 223) : Μνημεῖον Γούθθα υἱοῦ Ἑρμιναρίου πραιποσίτου γεντιλίων ἐν Μοθανοῖς ἀναφερομένων, ἀπογεννομένου ἐτῶν ιδ', ἔτι: [ρβ' (= 208 p. C., selon l'ère de Bostra), Περιτίου κα'. Ἑρμινάριος est un nom germanique connu. « Da man beim Sohn eines Germanen einen germanischen Namen erwartet, bleibt nichts anderes übrig als die Annahme, der sprachunkundige Steinmetz habe den ihm unbekanntem Germanennamen Guda oder Gudda umgewandelt ».

#### ÉGYPTE

Voir n° 34.

77. *Fayoum*. — L. Borchardt, *Ann. Ant.* 39 (1939), 377-380 : *Schiffahrt auf dem Lande*, commente un vers de l'hymne de Medinet Madi *SEG*, VIII, 551, l. 36, relatif à Porraimanres (le roi Amenemhet III) : ὡς ἐπλεῖ ἐν ὄρει ἄξοσι καὶ ἰστίωι. A. Vogliano a retrouvé la voiture à voiles qui servait dans ces fêtes. B. explique par là la fête « Navigation sur terre » qui est mentionnée sept fois dans des papyrus pour les règnes d'Amenemhet III et de son prédécesseur (xix<sup>e</sup> s. a. C.). — A. J. Festugière nous signale une correction évidente à un vers de l'hymne de même provenance *SEG*, VIII, 548, l. 18. M. Segre a lu sur photographie Ἀστάρτην Ἄρτεμιν σε Σούροι κλιζουσι Ἀναίαν, au lieu du ἀνασσαν de l'éditeur. Il faut couper : κλιζουσι Νανάιν. La litanie isiaque d'Oxyrrhincos invoque Isis comme ἐν Σούροις Νανάιν (*P. Oxy.* XI, 1380, l. 106). Ἴσις Νανάια dans le Fayoum et sur un Νανάιον à Alexandrie, cf. Wilcken, *Chrestomathie*, 102. Artémis Nana au Pirée, *IG*, II<sup>2</sup>, 4696. Récemment les inscriptions ont apporté de nouveaux documents sur le culte de Nanaia à Doura-Europos (F. Cumont, *Fouilles de Doura-Europos*, 106) et à Suse (F. Cumont, *CRAI* 1931, 286-288; 1932, 278, 283-285; cf. *Rev. Phil.* 1936, 137-148); sur ce sanctuaire susien, cf. encore W. W. Tarn, *The Greeks in Bactria and India* (1938), 29, 463 sqq.

78. *Karnak*. — P. Jouguet, *Ann. Ant.* 39 (1939), 603-604 : *Note sur les inscriptions grecques découvertes à Karnak*. 1-2, deux bases de statues avec l'inscription : Καίσαρα Αὐτοκράτορα θεοῦ υἱὸν Δία Ἐλευθέριον Σεβαστόν. Sur l'une, le texte est gravé sur un texte antérieur de même rédaction. — 3, Θεοῦ Οὐίεσπασιανοῦ υἱὸν θεὸν Τίτον. — 4, proscynème.

79. *Panopolis*. — O. Guéraud, *Ann. Ant.* 39 (1939), 279-303 : *Le monument d'Agrios au Musée du Caire*, publie des épigrammes gravées sur les quatre faces d'un monument, dont un fragment était connu et attribué à Alexandrie (*Catal. Caire, Gr. Inscr.*, 9267 ; cf. *Archiv Papyr.*, II, 94-95). Chacun des côtés est orné de reliefs, une divinité grecque et une série de vases canopes surmontés d'une tête de divinité égyptienne ; ils sont dédiés, par un vers homérique, respectivement à Arès, Poseidôn, Zeus et Ploutôn. Le dédicant, qui a rédigé lui-même ces vers pleins de rappels homériques, est un ancien soldat (I, 1 sqq. : Εἰμι μὲν εἰς ἱερῆς στρατιῆς ὄπλοισιν ἄρωγός | Καίσαρος ἐν πολέμοις ἴδ' Ἄρεος θεράπων). Il semble qu'il ait planté des perséas (III, 12-13 : ναϊφύτους... περσεΐας πάσας ; l. 14, le mot nouveau [π]αλιόφυτος), et il a donné des banquetts : Ἄγοιός ἐστιίαι κατ' ἔτος οἷς δῆμον ἄπαντα | Πανός ὀρεσσινόμοιο (cf. I, 13 : Πανός μεγάλου παρὰ στήθον) κατ' εἰλαπίνας Φοίβοιο | ἄνδρε δὲ ἄργοντα καλέων κατὰ ἔθνος ἕκαστον.

## CYRÉNAIQUE

80. *Cyrène*. — Ad. Wilhelm, *Anz. Wien* 1943, 1-6 : *Zu dem dritten der Edikte des Augustus aus Kyrene*. Nous ne connaissons que le résumé paru dans *D. Lit.* 1944, 30-31. W. donne la solution d'une question controversée (cf. *Bull.* 1940, 208 ; F. De Visscher, *Les édits d'Auguste*, pp. 89-99), en distribuant autrement les mots ἐμ μέρει τῶ τῶν Ἑλλήνων | σώματι, alors qu'on tentait d'expliquer τῶ τῶν Ἑλλήνων σώματι. Il traduit ἐμ μέρει τῶ τῶν Ἑλλήνων par : « in der Abteilung der Hellenen », « als Hellenen ».

## GAULE, ITALIE

81. *Gaule. Avignon*. — L. Robert, *Rev. Phil.* 1943, 33-37, étudie des inscriptions du musée d'Avignon. Notamment il montre qu'une inscription honorifique, Espérandieu, *Musée Calvet*, p. 178, n. 235, dont on ignorait l'origine, provient de Rhodes et que l'on retrouve les personnages qui sont mentionnés là dans *Inscr. Lindos*, n. 461. — Un autre texte, Espérandieu, n. 239, qui mentionne le concours des Némésis (à Smyrne) était déjà connu ; il avait été copié au XVIII<sup>e</sup> siècle par le philologue strasbourgeois Oberlin chez le commerçant lettré Guys, près de Marseille.

82. *Italie. Gênes*. — L. Robert, *ibid.*, 46, pense que l'épithaphe trouvée à Gênes, *Revue Epigr.* I, 402, provenait de Smyrne, à cause de la formule ὁ δῆμος τὸν δεῖνα.

83. *Rome*. — A. Galieti, *L'epitaffio del fanciullo Eulico, Röm. Mitt.* 58 (1943), 70-75. Épitaphe bilingue (il ne reste à peu près rien de l'épigramme latine) d'un enfant de 2 ans et 2 mois moins 5 jours. Un relief (pl. III) montre l'enfant sur un cheval bondissant ; un aigle tient un fouet dans son bec. Le défunt invite son père à ne pas pleurer et l'avertit qu'il a été emporté par l'aigle de Zeus au ciel, où il siège avec Phosphoros et Hespéros : [Ὁ] (et non, avec l'éditeur, Εἰ) γὰρ ὑποχθόνιος κατὰ γῆς Ἀΐδης με κέκευθε | [ἀ]λλὰ Διὸς πάρεδρος ἀετὸς ἔρπασέ με, | [πυρσ]ῶ ὁμοῦ καὶ δαδί γεγηθότα, ἐνθα σύνεδρος | Φωσφόρῳ ἴδὲ καλῶ Ἑσπέρῳ ὄφρα πέλω. Conclusion : [Ὀὕνε]κα, καλλείψας τῆδε δάκρυα, θῦε, πατέρ, μοι · | [ἀστ]έρη γὰρ μ' ἴσορᾶς ἔπρη ἐφραζόμενον. Commentaire inexpérimenté de l'éditeur.

Jeanne ROBERT, Louis ROBERT.